



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 26/12/2023

Objet : La Ville de Cahors obtient la reconduction du label « Territoire engagé pour la nature » pour 2023-2026

En 2020, la Ville recevait pour la première fois le label « Territoire engagé pour la nature », décerné par l'Agence régionale de la biodiversité d'Occitanie. **Il vient d'être reconduit pour la période 2023-2026.** Cette distinction reconnaît et encourage l'action des collectivités en faveur de la biodiversité.

Ce label offre à la Ville des possibilités facilitées de déploiement de ses actions : accompagnement spécifique, acquisition de connaissances et compétences complémentaires sur la biodiversité, accès à certains financements publics.

Engagée sur le chemin de la transition, la Ville agit déjà depuis plusieurs années en faveur de la préservation et de la réintroduction de la biodiversité. La pratique du fauchage tardif, de l'éco pâturage, le déploiement du compostage collectif s'ajoutent à des pratiques de longue date (zéro pesticide, protection biologique intégrée, paillage des massifs par des copeaux issus de l'élagage, ruches urbaines...). **Depuis 2020, elle a mis en place de nouvelles actions** comme le déploiement de nichoirs à oiseaux et à chauve-souris, la plantation d'arbres et arbustes adaptés au climat, le soutien aux associations pour la création d'une agora d'agriculture urbaine et d'un jardin forêt, l'appel à projets citoyens, la lutte contre le frelon asiatique et le moustique tigre, le travail avec le Département du Lot sur l'Espace naturel du Mont Saint-Cyr...

L'obtention du label engage la Ville sur trois projets phares :

- **Réaliser un atlas de la biodiversité communale** en partenariat avec la LPO
- **Solliciter la commission extramunicipale du temps long sur les sujets de la biodiversité,** s'appuyer sur l'implication de la population
- **Intégrer les enjeux de biodiversité dans chaque aménagement communal** (réfection de places, de rues, plantation d'arbres et arbustes, installation de nichoirs sur les bâtiments communaux...)

Le programme « Territoires engagés pour la nature » (défini par l'agence régionale de la biodiversité Occitanie) :

« Territoires engagés pour la nature » est un programme national de l'initiative « Biodiversité tous vivants ! » issu de la stratégie nationale pour la biodiversité, portée par le Ministère de la transition écologique et l'Office français de la biodiversité. Il vise à reconnaître des collectivités volontaires qui s'engagent à mettre en œuvre des actions allant au-delà des exigences réglementaires.

Contacts presse, Direction de la communication : 05 65 20 89 41